

3-1. Description de l'action

Personne chargée de l'action :

Nom : AIDANE Prénom : Malika

Fonction : Animatrice

Téléphone : 04.42.56.29.39 Courriel : m.aidane@cslafarandole.fr

Présentation de l'action :

Nouvelle action

Renouvellement d'une action

Intitulé de l'action : **Eveil Numérique**

Commune concernée : Istres

Objectifs de l'action :

- Accompagner la personne pour s'approprier et utiliser les services numériques de droit commun (caf.fr, pole-emploi.fr, impot.gouv, service public.fr, ameli.fr....)
- Lever les freins liés à la mobilité numérique.
- Réduire les inégalités d'accès au numérique.
- Lever les freins à la dynamique d'insertion.

A quel(s) besoin(s) cela répond-il ?

La question de la mobilité virtuelle (se déplacer auprès d'une administration par le biais d'une interface numérique) est devenue primordiale autour de l'insertion sociale et professionnelle des publics vulnérables. Ces dernières années, les accès dématérialisés aux services publics se sont multipliés, l'usage du numérique n'est plus une option mais une exigence que ce soit pour accéder à ses droits, à un emploi à l'éducation.

Qui a identifié ce besoin (l'association, les usagers, etc..) ?

Le centre social est attentif aux besoins émergents des habitants. A ce titre, un espace ressource dédié à l'accueil et l'information des publics fragilisés est maintenu sur notre structure. C'est dans ce cadre, que le centre social entend lutter contre les inégalités liées à la mobilité virtuelle. Il s'agit dans cette action d'amener la personne à devenir autonome dans sa vie quotidienne.

Description de l'action (voir également page suivante) :

Nous alternerons accueil individuel et ateliers collectifs:

a) Accueil :

Un accueil individualisé sera proposé d'une part aux personnes analphabètes, et d'autre part aux personnes non initiées aux nouvelles technologies. À raison de 2 matinées par semaine. Nous entreprendrons, en leur présence et avec leur accord, les démarches à effectuer en fonction de leurs besoins.

b) Atelier numérique :

Un atelier sera proposé à raison d'une fois par semaine par groupe, les personnes seront initiées et guidées dans l'apprentissage et la familiarisation avec les interfaces numériques des administrations françaises : mettre en ligne un CV, consulter son compte, faire une télédéclaration, imprimer une attestation...

Les participants peuvent effectuer leurs démarches soit sur leur propre ordinateur portable, tablette, smartphone, soit sur les ordinateurs qui seront aménagés à cet effet.

c) Les informations collectives :

Nous mettrons en place une information collective une fois par mois, nous appuyant sur les ressources locales (associations, institutions, Elu) pour apporter une information claire et amener les personnes à connaître leurs ressources et spécificités.

Plus en détail :

Un atelier d'insertion à l'utilisation de la plateforme informatique des différents services publics.

- initiation à l'outil informatique et à Internet.
- Familiariser la personne avec les nouveaux outils numériques des services publics.
- Mise en situation pour faire l'expérience de la réussite.
- Création de boîte mail, accès aux mails sur téléphone, tablette et ordinateur.
- Sécuriser sa connexion internet.

Des Informations collectives

- Inviter les différents acteurs à venir expliquer le fonctionnement de leur institution
- connaître son environnement, se déplacer dans son environnement
- accéder aux réseaux et équipements publics
- création d'un guide d'insertion virtuelle.

Date de mise en œuvre prévue (début) :

Janvier 2016

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

12 mois reconductible (hors vacances scolaires)

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

Critères qualitatifs :

Meilleure lisibilité des institutions passées aux numériques

Évolution autonome dans la pratique du numérique

Critères quantitatifs :

Nombre de bénéficiaires

Nombre de partenaires impliqués dans le processus d'information

Indicateurs :

Cahier de présence

Test d'aptitude en situation réelle

Public Bénéficiaire ?

L'action s'adresse aux personnes les plus en difficultés (étrangers, seniors, personnes isolées, personnes sans ressources suffisantes pour l'achat des outils nécessaires : abonnement Internet, ordinateur, imprimante ...) dont les bénéficiaires des minima sociaux ainsi qu'aux publics déjà adhérents au centre social. Un accent particulier sera mis pour les adhérents des cours d'alphabétisation et de FLE (Français Langue Etrangère)

Moyens Mis en œuvre ?

Humains :

Une chargée d'accueil

2 animateurs

1 bénévole

des partenaires

Matériel :

3 ordinateurs fixes, 3 ordinateurs portables, 1 tablette

une imprimante

Locaux:

L'espace relais dont le centre social est locataire

3-2. Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits

Exercice 2016 **date de début :** **date de fin :**
Porteur : **Centre social la farandole** **Action : Evell Numérique**

CHARGES	Montant (2)	PRODUITS	Montant (2)
I. Charges directes affectées à l'action		I. Ressources directes affectées à l'action	
60 – Achat	1300	70 – Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	250
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	1300	74- Subventions d'exploitation(1)	14880
Autres fournitures		Contrat urbain de cohésion sociale (politique de la ville) :	1500
61 - Services extérieurs	1680	Répartition à remplir ultérieurement par le chef de projet du CUCS :	
Locations	900	- CGET (Préfecture) :	
Entretien et réparation	680	- Commune :	
Assurance	50	- Région :	
Documentation	50	- Conseil général :	
62 - Autres services extérieurs	30	- Autre :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Crédits de droit commun :	
Publicité, publication	30	- Etat : quel service ? :	
Déplacements, missions		- Commune : fonctionnement	8390
Services bancaires, autres		- Région : quel service ? :	2000
63 - Impôts et taxes	120	- Conseil général : quel service ? :	1000
Impôts et taxes sur rémunération,	120	- EPCI : quel service ? :	
Autres impôts et taxes		- Autre :	
64- Charges de personnel	12000	Organismes sociaux : CAF	
Rémunération des personnels,	7000	Fonds européens :	
Charges sociales,	5000	CNASEA (emplois aidés) :	1990
Autres charges de personnel		Autres aides, dons ou subventions affectées (précisez) :	
65- Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	150
66- Charges financières		Cotisations	150
67- Charges exceptionnelles		76 - Produits financiers	
68- Dotation aux amortissements	150	78 – Reprises sur amortissements et provisions	
I. Charges indirectes affectées à l'action		I. Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
	15280	Total des produits	15280
Total des charges			
86- Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
TOTAL	15280	TOTAL	15280

L'association sollicite une subvention de 1 000 €

(1) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.